

Image not found or type unknown



# NON PRESENTATION AU COMMISSARIAT DE POLICE DE MON EX

Par **aurore1**, le **31/10/2010** à **19:10**

Bonjour,

Au mois d'avril j'ai porté plainte contre mon ex petit ami pour violence volontaire avec 15 jours d'ITT.

L'officier de police l'a convoqué plusieurs fois par courrier ainsi que par téléphone (lui a laissé plusieurs messages) ni il se rend à la convocation, ni il la rapelle.

Que va t'il se passer, en sachant qu'entre temps il a déménagé dans un autre département, nous connaissons sa nouvelle adresse (et qu'il a reçu les convocations à sa nouvelle adresse).

merci de votre réponse.